



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme

Rapport 2001-2005

Pour les droits de l'homme

Contre le racisme

LA CONFÉDÉRATION SOUTIEN DES PROJETS DANS LES
DOMAINES DE FORMATION, SENSIBILISATION, PRÉVENTION,
AIDE AUX VICTIMES ET GESTION DE CONFLITS.

Sommaire

1	Contexte	3
2	Résumé	3
2.1	Appels d'offres.....	3
2.2	Chiffres globaux.....	3
2.3	Communication et suivi.....	4
3	Projets soutenus entre 2001 et 2005	4
3.1	Vue d'ensemble.....	4
3.2	Acceptations/ Refus.....	5
3.3	Répartition selon l'envergure des projets visés par l'appel d'offres (tableaux 1 a/b/c)	5
3.4	Part des subsides	6
3.5	Langue et région (tableaux 2 a/b/c, 3 a/b/c).....	7
3.6	Organismes responsables (tableaux 4 a/b/c).....	7
3.7	Types de projets (tableaux 5 a/b/c).....	7
3.8	Projets relevant du domaine scolaire (tableaux 6 a-f)	8
4	Relations publiques	10
4.1	Publications	10
4.2	Manifestations	11
5.	Evaluation	12
6.	Perspectives	13

Annexes

Liste des projets soutenus en 2001 - 2005

1 Contexte

En décidant, le 21 février 2001, de créer le *Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme* (ci-après le Fonds), le Conseil fédéral a voulu faire un geste clair, qui s'inscrit dans la durée, contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et en faveur des droits de l'Homme. Il a accordé, pour les années 2001 à 2005, un crédit de 15 millions de francs destiné à soutenir des projets de formation, de sensibilisation et de prévention ainsi que des centres de conseil aux victimes de discrimination et d'aide en cas de conflit. Le but du Fonds était de contribuer à faire reconnaître la lutte contre le racisme et la xénophobie comme un élément douloureux, certes, mais incontournable et gérable de notre vie sociale au quotidien et ce, sans volonté moralisatrice ni désir de trouver de nouveaux boucs émissaires. Le Fonds est géré par le *Service de lutte contre le racisme* (SLR), qui est rattaché au Secrétariat général du DFI.

Par le biais de ce Fonds, le Conseil fédéral entendait récompenser le courage d'acteurs de la société civile ou de membres des administrations communales ou cantonales qui traitaient ce thème difficile. Le Fonds devait s'adresser au plus de milieux possibles de la société et encourager les projets les plus divers, les plus innovants et les plus expérimentaux.

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral, un sixième de la somme à disposition devait financer des projets relevant du domaine scolaire. C'est la *Fondation Education et Développement* (FED), en accord avec la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique* (CDIP), qui gère ces subsides. La Fondation a lancé ses propres appels d'offres assortis de deux délais par an pour le dépôt des demandes (cf. www.globaleducation.ch).

2 Résumé

2.1 Appels d'offres

L'orientation thématique des appels d'offres a permis de traiter chaque fois en profondeur un aspect spécifique important des activités antiracistes :

2001: *Education des adultes*

2002: *Jeunesse*

2003: *Mise en œuvre des décisions prises par la Conférence mondiale contre le racisme*

2004: *Monde du travail*

2005: *Agir sur le long terme - Favoriser les droits humains et la nondiscrimination dans la vie quotidienne.*

Ces thèmes ont permis d'aborder les problèmes concrets qui se posent dans divers domaines de la société. Les organisations et les institutions actives dans le domaine choisi ont ainsi pu se rendre compte des besoins et des possibilités qui existent en matière de lutte contre le racisme. Le but n'était toutefois pas que seuls des projets portant sur le thème annuel soient présentés. Les projets qui ont bénéficié d'un soutien financier couvrent donc un champ bien plus varié et différencié.

2.2 Chiffres globaux

994 projets en tout ont été déposés. Le total des demandes de subsides s'élevait à 53'197'156 francs. 529 projets ont bénéficié d'un soutien, ce qui correspond à un taux d'acceptation moyen de 53 %. La somme des subsides accordés atteignait 14'089'460¹ francs, c'est-à-dire 25 % du budget global des projets soutenus (56'206'206 francs). Cela signifie que chaque « franc du fond » a permis de dégager environ trois autres francs.

¹ La somme totale versée aux projets s'élève à 13'490'280 francs. La différence s'explique par le fait que les projets n'ont pas tous pu être réalisés selon la planification ou les conditions exigées, si bien que certains montants n'ont finalement pas été versés.

Le crédit (porté à 14 918 145 francs à la suite des coupes budgétaires linéaires auquel il était soumis) a été pratiquement épuisé. Un montant restant de 105'437 francs s'explique par le fait qu'un certain nombre de projets n'ont finalement pas pu être réalisés dans les conditions prévues, de sorte que les sommes correspondantes n'ont pas été versées.

A peu près 10 % du montant alloué était destiné à couvrir les frais de relations publiques, d'évaluation et d'accompagnement des projets ainsi que les dépenses du secrétariat et de la commission d'experts de la FED. Cette part des dépenses représente en tout 9,6 %².

2.3 Communication et suivi

Chaque appel d'offres a été annoncé par un communiqué de presse, par le bulletin DOMINO, envoyé à quelque 7000 destinataires dans l'ensemble de la Suisse, et par la Newsletter sur le site Internet.

La documentation (texte de l'appel d'offres, instructions et formulaire de dépôt des demandes) était disponible sur le site du SLR et sur celui du Fonds et pouvait en outre être commandée auprès du SLR par téléphone, par courrier ou par courriel.

Les manifestations régulièrement organisées par le SLR (cf. infra) et la participation aux manifestations mises sur pied par d'autres institutions ont permis d'attirer l'attention sur l'appel d'offres, de répondre aux questions des personnes envisageant de préparer un projet et de les mettre en contact. La mise en réseau des différents acteurs est primordiale car elle contribue notamment à structurer la société civile ; elle permet d'échanger les expériences et d'améliorer ainsi la qualité des projets.

Le SLR a dispensé de nombreux conseils aux responsables des projets, par téléphone, par courriel ou au cours d'entretiens personnels. Cette activité lui a par ailleurs donné l'occasion de mettre en contact des responsables de projets et des spécialistes.

Il était important pour le SLR de faire comprendre aux personnes intéressées que tout projet, réussi ou non, apporte un gain en termes d'expérience. Beaucoup de responsables de projets ont apprécié cette attitude car ils ressentaient une certaine insécurité sur ce terrain nouveau et difficile. Ils ont manifesté par la suite une grande soif d'innovation et d'expérimentation. De nombreux rapports d'évaluation, caractérisés par une grande sincérité et parfois même une forte autocritique, attestent en effet d'une confrontation franche et intense avec le racisme et les contre-mesures possibles, qui peuvent également être utiles à d'autres milieux.

De nombreuses initiatives ont été inspirées par les projets déjà réalisés, avec plus ou moins de succès, mais toujours assortis d'une autocritique. Cet effet boule de neige ou multiplicateur a encouragé les échanges et parfois aussi la collaboration entre les responsables de projets. Plusieurs projets ont contribué à mettre sur pied des mesures institutionnelles et durables contre la discrimination.

3 Projets soutenus entre 2001 et 2005

3.1 Vue d'ensemble

Petits projets	(budget inférieur à 7 000.-- francs)	74
Projets d'envergure moyenne	(somme demandée 7 000.-- à 50 000.-- francs)	169
Grands projets	(somme demandée dépassant 50 000.-- francs)	100
Projets scolaires		186
Total		529

² La part annuelle (2001: 10,7%; 2002: 4,4%; 2003: 10,7%; 2004: 8,3%; 2005: 13,5%) reflète bien les activités du SLR: lancement du Fonds, accent sur le monde du travail en milieu de parcours, puis en conclusion travaux de relations publiques avec ateliers, séances de travail et publications.

3.2 Acceptations/ Refus

<i>Catégorie</i>	<i>Déposés</i>	<i>%</i>	<i>Acceptés</i>	<i>%</i>	<i>% des projets déposés</i>
<i>Petits projets</i>	135	14 %	74	14 %	55 %
<i>Projets d'envergure moyenne</i>	320	32 %	169	32 %	53 %
<i>Grands projets</i>	219	22 %	100	19 %	45 %
<i>Projets scolaires</i>	320	32 %	186	35 %	57 %
Total	994	100 %	529	100 %	53 %

Le nombre des projets acceptés est resté remarquablement stable jusqu'à la dernière année (environ 125 projets par an). Les fonds libres à disposition ont été moins importants pendant la dernière année. De plus, la nécessité de faire tous les versements avant fin 2005 a influé sur l'organisation des projets. En revanche, le taux des projets acceptés a augmenté par rapport aux demandes déposées. La première année, il était de 30% contre 59 % la dernière année au cours de laquelle les deux tiers des projets déposés ont pu être acceptés (contre 57 % l'année précédente). Cette progression s'explique par le fait que nombre d'organisations ont acquis de l'expérience en travaillant avec le Fonds et par la qualité du travail d'information et d'encadrement fourni par le SLR et ses partenaires (chargés de l'intégration, antennes centrales et régionales de la FED).

3.3 Répartition selon l'envergure des projets visés par l'appel d'offres (tableaux 1 a/b/c)

Conformément aux conditions posées par le Conseil fédéral, le montant à disposition devait être réparti de la manière suivante :

- 1/6 Projets bénéficiant de subsides inférieurs à 50 000.-- francs³
- 2/3 Grands projets bénéficiant de subsides s'élevant à plus de 50 000.-- francs
- 1/6 Projets scolaires

Ces conditions n'ont pas pu être pleinement respectées :

<i>Catégorie</i>	<i>Acceptés</i>	<i>Montant</i>	<i>Part en % du montant total</i>	<i>Répartition fixée dans les instructions</i>
<i>Petits projets</i>	74	250'227	2 %	1/6 (16.6 %)
<i>Projets d'envergure moyenne</i>	169	2'701'657	19 %	
<i>Grands projets</i>	100	8'209'000	58 %	2/3 (66.6 %)
<i>Projets scolaires</i>	186	2'928'577	21 %	1/6 (16.6 %)
Total	529	14'089'460	100 %	1/1 (100 %)

La part des petits projets dotés d'un budget inférieur à 50 000.-- francs était plus importante que celle prescrite, tandis que celle des grands projets était moindre. Au début du Fonds, plusieurs grands projets ont dû être refusés parce que les moyens financiers à disposition n'étaient pas suffisants pour soutenir des entreprises vraiment importantes et s'étendant sur une longue durée (campagnes nationales, création de structures, projets employant des professionnels à plein temps). Les projets

³ Figurent aussi dans cette catégorie les petits projets d'un budget total inférieur à 7 000.-- francs, qui peuvent être soumis, sous une forme simplifiée, à tout moment sans tenir compte des délais de dépôt des dossiers.

soutenus à condition que les nouvelles structures soient ensuite financées par d'autres institutions (cantons, communes, particuliers) ont reçu des subsides durant les premières années d'activité du Fonds. Dans certains cas, un soutien à long terme s'est effectivement mis en place mais au prix d'une grande dépense d'énergie de la part des responsables du projet et des administrateurs du Fonds. Les perspectives de négociations fructueuses dans ce domaine ont diminué avec les années et avec elles l'acceptation par le Fonds des demandes de ce type. La Confédération ne peut fournir qu'une aide de départ dans les domaines qui relèvent clairement de la compétence des cantons et des communes.

L'éventail des montants alloués par le Fonds est large puisqu'il va de 270 francs à 310 000 francs. Pour les 74 petits projets, (soit environ 14 % de tous les projets acceptés), une somme totale de 250 227 francs a été accordée (2 % des subsides globaux), ce qui représente en moyenne 3 400 francs par projet pour un travail équivalent à celui occasionné par les grands. Ces petits projets sont généralement présentés par de petits groupes, des associations, des jeunes, des classes d'école. La part de bénévoles y est plus élevée alors que les frais généraux sont moindres que pour des responsables de projets professionnels. Cela signifie que les petits projets mobilisent en moyenne beaucoup plus de collaborateurs et qu'ils contribuent davantage à la confrontation active avec le thème du racisme. Le SLR est convaincu que le soutien à ces projets peut avoir un impact important et durable.

La part des subsides accordés aux projets scolaires est plus élevée que prévu. C'est réjouissant, même si cela implique un investissement supplémentaire de la part de la Fondation Education et Développement en matière d'encadrement. Les antennes régionales de la Fondation ont rédigé une évaluation pour chacun des projets soutenus et rassemblé ainsi une somme d'expériences de très grande valeur. Celle-ci ne profitera pas aux seuls responsables de projets mais représentera également une base de travail pour la Fondation, qui se profile désormais comme un des acteurs principaux dans ce domaine.

3.4 Part des subsides

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Coût total</i>	<i>Subsides</i>	<i>% du coût total des projets</i>
<i>Petits projets</i>	74	433'744	250'227	58 %
<i>Projets d'envergure moyenne</i>	169	10'883'080	2'701'657	25 %
<i>Grands projets</i>	100	35'104'604	8'209'000	23 %
<i>Projets scolaires</i>	186	9'784'778	2'928'577	30 %
Total	529	56'206'206	14'089'460	25 %

La part des subsides au budget global des projets est de 25 %, tant pour la moyenne des projets des diverses catégories que pour celle des années. Cela signifie que chaque « franc du fond » permet de dégager environ trois autres francs. Il faut souligner qu'une grande part des projets n'aurait pas pu être réalisée sans cette contribution fédérale.

Cette « création de valeur » élevée témoigne de l'engagement que le Fonds a suscité chez d'autres pourvoyeurs de fonds – services de l'Etat, œuvres d'entraide, fondations et particuliers. Elle prouve en outre que l'on peut donner, avec relativement peu de moyens financiers, des impulsions majeures dans un domaine qui revêt une telle importance pour la société.

Il faut par ailleurs noter que, dans un grand nombre de projets, le travail des bénévoles n'est pas pris en compte. Ce dernier a été évalué dans le cadre de plusieurs projets (p. ex. pour TikK) et il s'est avéré que chaque heure de travail rémunéré entraîne en moyenne 7 heures de bénévolat. Lorsque

des jeunes sont impliqués, il faut y ajouter environ 3 heures supplémentaires de bénévolat, soit un rapport de 1 pour 10 au lieu de 1 pour 7.

3.5 Langue et région (tableaux 2 a/b/c, 3 a/b/c)

Le nombre des projets émanant de Suisse romande a progressé d'année en année ; la part des projets venant de cette région qui ont bénéficié d'une aide financière est de 23 %, ce qui correspond à celle de la population. A raison de 6 %, la part des projets originaires de Suisse italienne est très satisfaisante ; elle a même légèrement augmenté vers la fin. Avec 71 % des projets soutenus, la Suisse alémanique est bien représentée, mais sans l'être outre mesure. Sa part a même fortement diminué dès 2003. Les efforts constants du SLR pour se faire connaître dans les autres régions ont donc porté leurs fruits. Il a organisé par exemple en 2003 des séances d'information en Suisse romande et au Tessin en collaboration avec les délégués cantonaux et communaux à l'intégration. La répartition par régions⁴ montre une forte concentration dans les centres urbains. C'est là que le plus grand nombre de projets ont été soutenus – ou refusés : Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Genève et Neuchâtel. A première vue, cela paraît normal car les projets implantés dans ces villes concernaient toute une région linguistique, voire la Suisse tout entière. Mais on constate surtout que les régions les plus actives et les plus efficaces sont celles où le travail effectué par les délégués à l'intégration sur le long terme en s'appuyant sur un vaste réseau a créé un environnement propice à une approche constructive des thèmes épineux que sont le racisme et la xénophobie. On a toutefois veillé à ce que la part de projets provenant notamment de Berne, Bâle et Zurich diminue ces dernières années.

3.6 Organismes responsables (tableaux 4 a/b/c)⁵

Mis à part les écoles, la plupart des projets viennent d'ONG spécialisées et d'associations intéressées. La part de projets proposés par les pouvoirs publics est élevée et en constante progression, ce qui témoigne d'une prise de conscience accrue du problème, mais est aussi révélateur du fait que la nécessité de faire des économies pousse toujours plus d'organismes à solliciter des fonds disponibles au niveau fédéral.

3.7 Types de projets (tableaux 5 a/b/c)

Des projets bien ancrés et largement exploités dans le domaine de l'éducation garantiront l'efficacité du Fonds même au-delà de sa durée d'existence. Le nombre des projets de ce type est resté élevé année après année. Il faut ajouter à cela un certain nombre de moyens didactiques et de publications qui ont reçu des subsides car ils répondaient à une forte demande.

Les demandes de soutien venant de centres d'aide et de conseil ont été peu nombreuses et ont toujours plus régressé. Ce recul s'explique surtout par l'impossibilité pour le Fonds de contracter les engagements à long terme nécessaires dans ce domaine.

Les projets d'intervention contre la violence ont constamment augmenté, excepté pendant la dernière année. L'une des raisons à cela est la perception que le public a de ce problème, l'autre réside dans les problèmes financiers que connaissent cantons et communes. Mais la multiplication de ce type de projets montre aussi que l'on a réalisé une chose : contre la violence, seul un travail qui traite de manière ciblée la question des préjugés et de la xénophobie a des chances de réussite sur le long

⁴ Les régions correspondent à la répartition adoptée par l'Office fédéral de la statistique (OFS): région lémanique: GE, VD, VS; espace Mittelland: BE, FR, NE, SO, JU; Suisse du Nord-Ouest: AG, BL, BS; Suisse orientale: AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG; Suisse centrale: LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

⁵ Les tableaux mentionnent sous « Recherche » les responsables provenant du domaine universitaire ou extra-universitaire. Seuls sont soutenus les projets qui contribuent à mettre en pratique les résultats de la recherche. Les « associations » sont de petites organisations souvent constituées ad hoc. Les « particuliers » sont soit des individus, soit des groupes axés surtout sur l'économie.

terme. Inversement, la raison du recul des demandes pendant la dernière année est liée à l'impossibilité d'assurer un soutien à ce genre d'entreprises par le biais de subsides fédéraux.

3.8 Projets relevant du domaine scolaire (tableaux 6 a-f)⁶

L'approbation, l'examen et le suivi des projets relevant du domaine scolaire par la FED se fonde sur un accord passé entre le DFI et la CDIP⁷. Durant ces cinq années, la sélection des projets a été confiée à une commission d'experts composée de 9 spécialistes externes venant de toute la Suisse. Par son attitude déterminée, cette commission a notablement contribué à définir le profil des projets contre le racisme en faisant une distinction entre ceux-ci et les rencontres interculturelles ou les projets d'intégration. Au cours de ces cinq années, les partenaires ont créé un langage commun et délimité un champ d'expériences concrètes communes, partagé succès et revers, ce qui a conduit dès la troisième année à une amélioration significative de la qualité des projets proposés. Les résultats de ces cinq ans de fonds scolaire peuvent être résumés comme suit :

Le besoin est avéré

Le nombre de demandes, qui a augmenté d'année en année, suffit à le prouver. Au total, 440 demandes de soutien ont été présentées⁸ ; 184 ont reçu une aide financière. La proportion de projets choisis a passé de 16 % en 2001 à 54 % en 2005. La moyenne des cinq ans se situe à 42 %. On doit ces résultats au travail de conseil et d'évaluation des antennes régionales de la Fondation Education et Développement à Lugano, Lausanne, Zurich et Berne.

Différences régionales

Sur les 184 projets acceptés, 136 (74 %) émanent de la partie germanophone, 31 (17 %) de partie francophone et 17 (9 %) de la partie italophone de la Suisse. La part de la Suisse romande est donc légèrement inférieure à celle de sa population. Mais la sous-représentation de cette région apparaît mieux si on considère la répartition des subsides financiers : les 31 projets émanant de cette région n'ont reçu que 10 % des subsides accordés, alors que les 17 projets de Suisse italienne ont reçu le double, à savoir 20 %. Cela s'explique par le fait que la majorité des projets tessinois étaient des

⁶ Ce chapitre a été rédigé par la Fondation Education et Développement.

⁷ H. Ambühl, Secrétaire général de la CDIP, a salué les activités du Fonds dans une lettre adressée le 6 mai 2004 au chef du Département, Pascal Couchepin:

« L'engagement financier de la Confédération s'est révélé très efficace; les projets relevant du domaine scolaire, généralement des projets dont l'incidence financière n'est pas très importante, entraînent d'autres actions dans les écoles et les cantons. Pour les raisons exposées ci-après, la CDIP est d'avis qu'il serait fort regrettable que ce processus s'arrête avec le Fonds, fin 2005, car

- *le besoin est avéré*: les demandes déposées jusqu'ici concernaient tous les niveaux d'enseignement et tous les types d'établissement, de l'école infantine aux écoles professionnelles. Il s'agit souvent de projets qui ont vu le jour à la suite d'incidents racistes dans les communautés scolaires en question. Grâce à la contribution fédérale, il a été possible de mettre au point du matériel didactique, d'organiser des manifestations externes, d'offrir des conseils et de mettre sur pied des semaines consacrées à un projet: ce sont là des projets qui, en temps normal, iraient au-delà des possibilités des établissements scolaires.
- *L'impact est considérable*: le suivi assuré par les centres régionaux de la FED montre que ce sont souvent des écoles entières, c'est-à-dire plusieurs centaines d'élèves, qui réalisent les projets. Il n'est en outre pas rare que des parents, des instances éducatives ou des animateurs soient inclus dans les projets. De nombreux projets permettaient d'approfondir des thèmes tels que les droits de l'Homme et le racisme, étudiés en classe, avec des phases de préparation et de suivi. Il est important de souligner que, dès le départ, la répartition régionale des projets a été adéquate. (...)

Nous tenons en outre à souligner que les moyens mis à disposition par le Fonds ont été affectés très efficacement. Le mérite en revient pour une grande part au Service de lutte contre le racisme et à sa bonne collaboration avec la commission d'experts menée par la Fondation Education et Développement.

La CDIP est d'avis que le Service de lutte contre le racisme, sous la houlette du SG DFI, a fourni un travail exemplaire.(...)

Ces dernières années, les débats publics et différents conflits ont montré l'importance que revêtent les travaux de la Confédération et des cantons en matière de lutte contre le racisme et de défense des droits de l'Homme. »

⁸ Ce rapport se fonde sur des statistiques de la FED. Celles-ci font état de 440 demandes au total (contre 325 au Service de lutte) parce qu'elle prend aussi en considération les rejets pour raisons formelles. La statistique du SLR, par contre, mentionne deux projets supplémentaires qui ont été acceptés et qui, pour des raisons de temps, l'ont été sans l'intervention de la FED. Les totaux figurant dans les tableaux varient parce que certains projets peuvent être classés dans plusieurs catégories.

entreprises théâtrales onéreuses, tandis que les projets romands étaient présentés par des écoles et par conséquent relativement peu coûteux.

Un vrai fonds scolaire

60 % des demandes acceptées provenait directement d'établissements scolaires, tandis que 40 % émanait d'institutions et d'organisations qui proposent leur aide aux écoles et au personnel enseignant pour la mise en œuvre de projets contre le racisme. Les projets d'intervenants externes étaient nettement plus coûteux, mais ils ont permis à de nombreux enseignants de se familiariser avec la thématique. Les trois quarts des écoles environ ont utilisé des animations sous forme d'offres externes (semaines de projets, forums de théâtre, journées thématiques, ateliers) pour réaliser leurs projets.

L'impact est significatif

Les projets qui ont obtenu des subsides concernaient tous les niveaux d'enseignement et tous les types d'établissement, de l'école enfantine au gymnase et aux écoles professionnelles. L'effet se limitait rarement à une seule classe. Dans 19 % des cas, tout un collège était impliqué, dans 22 % des cas, toute une commune ou tout un quartier et dans 25 % des cas, une région linguistique entière. L'impact d'un projet grandit avec le nombre d'acteurs impliqués et il est plus durable si l'entourage scolaire y participe aussi. Il est particulièrement important d'intégrer les parents. Lorsque les médias locaux ou régionaux couvrent l'événement, les résultats du projet sont plus positifs. Des articles publiés dans un journal local permettent à la fois de diffuser le projet à une plus large échelle et d'en accroître l'importance pour les participants.

Répartition par classes d'âge

Le racisme au sens étroit est un thème traité de préférence aux degrés secondaires I et II. Aux degrés inférieurs, cette problématique est abordée plutôt à travers des thèmes comme la rencontre des cultures, l'exclusion et l'intégration, la violence et les conflits. Mais l'évaluation des projets financés par le Fonds n'a donné que peu de précisions sur le rapport, en pratique, entre l'éducation antiraciste et les degrés scolaires ou les âges. Il reste ici tout un travail de recherches et de définitions à mener.

La FED a instauré un site web (www.projektegegenrassismus.ch) qui décrit 33 des 184 projets retenus. Ce sont des projets scolaires déjà réalisés dont les enseignants peuvent s'inspirer. Le site donne en outre des conseils concrets pour faciliter la mise en œuvre, une liste commentée de matériel didactique et un répertoire d'adresses et de liens pour creuser le sujet.

Il ressort des expériences faites avec le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme que l'école peut agir efficacement contre le racisme dans le cadre de son mandat d'éducation et de formation. Il lui manque cependant le moyen d'action le plus efficace, à savoir une véritable éducation à la citoyenneté qui dispense aux jeunes des connaissances sur les droits fondamentaux, les droits humains, notre système social et nos institutions politiques, et qui serve en même temps d'entraînement à la tolérance et à la responsabilité citoyenne. Ces éléments sont les fondements mêmes d'un climat scolaire sain dans lequel les actes de discrimination et les attitudes racistes ne peuvent pas se produire ou sinon sont rapidement détectés et résolus.

4 Relations publiques

4.1 Publications

2002	<i>Deuxième et troisième rapports périodiques présentés par la Suisse au Comité des Nations Unies pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale</i> <i>Präsentation des zweiten und dritten periodischen Berichts der Schweiz an den UNO-Ausschuss zur Beseitigung jeder Form von Rassendiskriminierung (en collaboration avec le DFAE/DP IV)</i> <i>Secondo e terzo rapporto periodico presentati dalla Svizzera al Comitato delle Nazioni Unite per l'eliminazione della discriminazione razziale</i>	F, D, I
2002	<i>Conférence mondiale contre le racisme 2001 Durban (Afrique du Sud) – Déclaration et programme d'action</i> <i>Weltkonferenz gegen Rassismus 2001 Durban (Südafrika) – Erklärung und Aktionsprogramm (in Zusammenarbeit mit der EKR)</i>	F, D
2002	<i>Adresses - Centres de conseil aux victimes de discrimination raciale et d'aide en cas de conflit / Adressen – Anlauf- und Beratungsstellen für Opfer von rassistischer Diskriminierung und für Hilfe in Konfliktsituationen / Indirizzi – Centri di consulenza per le vittime di discriminazione razziale e di assistenza in situazioni conflittuali</i>	trilingue
2003	<i>L'animation socioculturelle auprès des jeunes : Etat des lieux et perspectives pour le travail avec les jeunes issus de la migration</i> <i>Offene Jugendarbeit und soziokulturelle Animation : Bestandesaufnahme und Perspektiven der Arbeit mit Migrationsjugendlichen (in Zusammenarbeit mit dem Jugenddienst/BAK)</i> <i>L'animazione socio-culturale in campo giovanile: Situazione attuale e prospettive delle attività con i giovani provenienti dalla migrazione</i>	F, D, I
2003	<i>Un monde du travail sans discrimination</i> <i>Arbeitswelt ohne Diskriminierung</i> <i>Il mondo del lavoro senza discriminazioni</i>	F, D, I
2004	<i>Aus- und Weiterbildung – Interkulturelle Kompetenz, Konfliktintervention und Beratung in Diskriminierungsfällen</i>	D
2004	<i>Adresses - Centres de conseil aux victimes de discrimination raciale et d'aide en cas de conflit / Adressen – Anlauf- und Beratungsstellen für Opfer von rassistischer Diskriminierung und für Hilfe in Konfliktsituationen / Indirizzi – Centri di consulenza per le vittime di discriminazione razziale e di assistenza in situazioni conflittuali</i>	trilingue
2005	<i>Agents de la fonction publique aux prises avec la diversité culturelle: Quelle formation en matière de prévention des discriminations ?</i>	F
2005	<i>Comment capter l'attention des médias? / Wie sagen wir es den Medien ?</i>	bilingue
2005	<i>Agir contre le racisme – Expériences et recommandations pour la gestion de projets (avec DVD – documentation filmée)</i> <i>Was tun gegen Rassismus ? – Erfahrungen und Empfehlungen für Projekte (mit DVD – Filmdokumentation)</i> <i>Agire contro il razzismo – Esperienze e raccomandazioni per la realizzazione di progetti (DVD con documentario)</i>	F, D, I
2002	<i>Projets / Projekte / Progetti 2001 (projets non soutenus par le Fonds)</i>	trilingue
2002	<i>Projets / Projekte / Progetti 2002</i>	trilingue
2003	<i>Projets / Projekte / Progetti 2003</i>	trilingue
2004	<i>Projets / Projekte / Progetti 2004</i>	trilingue
2005	<i>Projets / Projekte / Progetti 2005</i>	trilingue

Le SLR a informé le public (organisations non gouvernementales, services cantonaux et communaux, établissements de formation, représentants de groupes d'intérêts et particuliers) de ses manifestations, publications et activités en cours par le biais du bulletin DOMINO (dépliant au double format A4 imprimé recto-verso) et de la Newsletter électronique diffusée régulièrement dès 2003.

Thèmes du bulletin d'information DOMINO:

1. *Promouvoir l'intégration – lutter contre le racisme*
2. *Annonce de la journée de travail « Un monde du travail sans discrimination »*
3. *Appel d'offres 2004: Un monde du travail sans discrimination*
4. *Appel d'offres 2005: Agir sur le long terme*
5. *Les projets scolaires*
6. *L'heure du bilan*
7. *Bilan et perspectives 2006*

En plus du site web du SLR, une page d'accueil en trois langues a été mise en place pour le Fonds de projets (les deux sites sont en allemand, français et italien).

4.2 Manifestations

Séances d'information sur le Fonds

En 2002 (mars-septembre), 12 manifestations se sont déroulées à St Gall, Berne, Neuchâtel, Zurich, Genève, Lausanne, Bâle, Delémont, Sion, Bellinzone.

En 2004 (juin-septembre), 6 autres séances d'information ciblée ont été organisées en collaboration avec les délégués cantonaux et communaux à l'intégration à Lausanne, Neuchâtel, Delémont, Sion, Genève et Lugano.

Journées de travail

29.04.03	<i>Colloque «Un monde du travail sans discrimination /Arbeitswelt ohne Diskriminierung»</i>	Berne
18.02.05	<i>Agents de la fonction publique aux prises avec la diversité : Quelle formation en matière de prévention des discriminations?</i>	Lausanne
15.11.05	<i>Contre le racisme – pour les droits humains L'engagement de la Confédération – bilan et perspectives Gegen Rassismus – für Menschenrechte Das Engagement des Bundes – Rückblick und Ausblick Contro il razzismo – per i diritti umani L'impegno della Confederazione – bilancio e prospettive</i>	Berne

Transfert de savoir-faire

14.01.03	<i>Integrationsförderung und Rassismusbekämpfung ergänzen, aber unterscheiden sich</i>	Olten
15.01.03	<i>Promotion de l'intégration – lutte contre le racisme: différences et complémentarités</i>	Yverdon
27.05.03	<i>Promozione dell'integrazione – lotta al razzismo: differenze e complementarità</i>	Bellinzona
26.08.03	<i>Evaluation – ein Instrument zur Qualitätssteigerung der Projekte gegen Rassismus und für Menschenrechte</i>	Olten
28.08.03	<i>L'évaluation – un outil pour développer la qualité des projets de lutte contre le racisme et en faveur des droits humains</i>	Yverdon
21.01.04	<i>Triage - Beratung und Unterstützung von Opfer fremdenfeindlicher/rassistisch motivierter Diskriminierung</i>	Olten
4.03.04	<i>Faire face au racisme en tant que professionnels de l'action sociale - Aspects théoriques et étude de cas</i>	Yverdon
1.07.04	<i>Wir sind doch keine Rassisten! - Und wollen in unserer Institution trotzdem darüber sprechen</i>	Bern
16.09.04	<i>Wie sagen wir's den Medien und damit der Öffentlichkeit?</i>	Olten
10.09.04	<i>Erfolgreiche Antirassismusprojekte in der Jugendarbeit</i>	Olten
20.01.05	<i>Introduction aux médias</i>	Yverdon

Ateliers d'évaluation

En 2005, 13 ateliers sur un thème spécifique se sont déroulés à Berne, Olten, Lausanne et Lugano dans le but de tirer la leçon des expériences faites avec les responsables de projets, de faire des comparaisons et de développer par la suite des *best practices*.

5. Evaluation

Le Fonds et les activités d'accompagnement du SLR contribuent largement à faire reconnaître le racisme et la xénophobie comme des problèmes sociaux délicats, mais incontournables et auxquels il est possible de s'attaquer concrètement. Le Fonds et chacun des projets ont suscité un important écho médiatique au niveau national mais aussi et surtout local.

On peut relever les succès suivants :

- mise en place et mise en réseau de centres d'accueil et de conseil ;
- habilitation de centres de conseil non spécialisés pour traiter la question de manière compétente ;
- professionnalisation et maintien durable d'organisations spécialisées ;
- mise en réseau durable d'organisations militantes indépendamment de leur région d'implantation et de leurs spécialités ;
- multiplication et spécialisation des formations et des formations continues ;
- tests et évaluation de moyens novateurs d'intervention, de prévention et de sensibilisation.

L'évaluation multiple et différenciée des activités du Fonds est unique au monde :

- la gestion des activités du Fonds et les succès enregistrés font chaque année l'objet d'un rapport d'évaluation. Un rapport final fait le bilan des cinq ans d'activité du Fonds⁹ ;
- chaque projet relevant du domaine scolaire est évalué par le centre régional compétent de la FED. Les évaluations sont en outre soumises à une commission d'experts pédagogiques ;
- les ateliers d'évaluation menés en 2005 avec les responsables de projets ont servi de base à la publication finale et à la documentation filmique qui l'accompagne ;
- de nombreux projets de recherche réalisés dans le cadre du Programme National de Recherche 40+ « Extrémisme de droite – causes et contre-mesures » reposent sur l'expérience acquise dans le cadre de projets soutenus par le Fonds.

Le soutien financier et l'encadrement professionnel des projets représentent une base importante pour établir des relations avec d'autres services de l'administration fédérale qui soutiennent des projets dans leurs domaines respectifs, ainsi que les partenaires au niveau cantonal et communal. Ils ont par ailleurs permis non seulement d'entretenir une étroite collaboration avec les responsables de projets d'origine très diverse dans l'ensemble du pays, mais aussi de mettre en réseau les responsables entre eux et, dans des cas spécifiques, de les inciter à travailler ensemble.

6. Perspectives

Le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont des problèmes de société qui exigent une vigilance de tous les instants. Les activités du SLR contribuent largement à la lutte contre le racisme aux échelons fédéral, cantonal et communal. L'expérience tirée de domaines connexes (par exemple celui de la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes) a montré que des services spécialisés ayant une bonne connaissance de la situation sont nécessaires pour mettre en œuvre des mesures de manière ciblée et à moindre coût.

Des activités ciblées permettent au SLR de développer la formation, la professionnalisation et la mise en réseau. Elles attestent par ailleurs aussi de manière crédible aux yeux de la communauté internationale l'engagement de la Confédération dans ce domaine. Vu la situation financière difficile, le SLR poursuivra ses activités avec un crédit moins important. En d'autres termes, les subventions seront accordées de manière encore plus ciblée avant tout à des initiatives novatrices ; les subsides devront être considérés encore plus explicitement comme un encouragement à traiter ouvertement le thème du racisme et comme une reconnaissance de le faire.

Si d'autres services fédéraux tiennent compte de la thématique et l'insèrent dans leurs programmes, notamment dans les domaines de l'intégration, de la santé, de la jeunesse, de la formation et de la recherche, cela permettra non seulement de créer une plus-value en termes de contenu (le racisme étant toujours plus considéré et abordé comme un thème transversal) mais aussi de réduire la charge financière.

En conclusion, rappelons que la FED, soutenue par la CDIP et la Confédération, continuera, comme le souhaite la CDIP, à travailler en partenariat avec le SLR et à faire office de centre de compétences chargé de traiter activement le thème du racisme dans le domaine scolaire et d'examiner, encadrer et évaluer les projets allant dans ce sens.

⁹ Les rapports d'évaluation sont disponibles sur demande au SLR.